

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Extrait des délibérations de la séance du 21 octobre 2021

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel

ÉTAIENT PRESENTS :

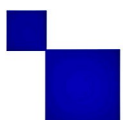
M. Troussel, M. Guiraud, Mme Labbé, Mme Azoug, Mme Youssef, M. Constant, Mme Dellac, M. Duprey, Mme Laroche, M. Monot, Mme Denis, Mme Filhol, Mme Girardet, M. Molossi, M. Dallier, Mme Lecroq, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin P-Y, Mme Pietri, Mme Paul, M. Monany, Mme Choulet, M. Chabani, M. Fourcade, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Chaumillon, M. Cannarozzo, Mme Pierre

ÉTAIENT EXCUSES :

M. Bedreddine donnant pouvoir à Mme Labbé
M. Blanchet donnant pouvoir à Mme Dellac
Mme Thibault donnant pouvoir à M. Molossi
M. Sadi donnant pouvoir à Mme Lecroq
M. Taïbi donnant pouvoir à Mme Capanema
Mme Saïd-Anzum donnant pouvoir à M. Troussel
M. Bluteau donnant pouvoir à Mme Choulet
Mme Ségura donnant pouvoir à M. Monany
Mme Lagarde donnant pouvoir à M. Chabani

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Bouamrane, M. Martin S., Mme Franclet



Délibération n° 2021-X-45 du 21 octobre 2021

CRÉATION DE L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'ÉGALITÉ

Le conseil départemental,

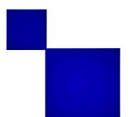
Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de son président,

La première commission consultée,

après en avoir délibéré,

- APPROUVE la création de l'Observatoire départemental contre les discriminations et pour l'égalité,



- ALLOUE au titre de l'Observatoire départemental contre les discriminations et pour l'égalité, les crédits nécessaires à sa création.

Pour le président du conseil départemental
et par délégation,

Se sont prononcés pour :

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Labbé, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssouf, M. Constant, Mme Dellac, M. Blanchet, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, M. Monot, Mme Denis, M. Sadi, Mme Filhol, M. Taïbi, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, M. Molossi, Mme Lecroq, M. Chabani, Mme Lagarde, M. Fourcade, Mme Capanema, M. Laporte, Mme Chaumillon

Vote(s) contre de :

Mme Pietri, M. Bluteau, M. Monany, Mme Choulet, Mme Ségura

Abstention(s) de :

M. Dallier, M. Cranoly, Mme Maroun, M. Martin P-Y, Mme Paul, M. Cannarozzo, Mme Pierre

Adopté à l'unanimité :	Adopté à la majorité : ✓	Voix contre : 5	Abstention(s) : 7
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.